

CÉDULE A—*Continuée.*

BAS CANADA.

Noms des Colléges Electoraux.	Circonscription des Colléges Electoraux.
Repentigny.....	La paroisse de St. Paul, le township de Kildare et son augmentation, et le township de Cathcart, dans le comté de Joliette, les comtés de L'Assomption et de Montcalm.
Mille Isles.....	Les Comtés de Terrebonne et des Deux-Montagnes.
Inkerman.....	Les comtés d'Argenteuil, d'Outaouais et de Pontiac.
Alma.....	Les paroisses de la Longue-Pointe, de la Pointe-aux-Trembles, de la Rivière des Prairies, du Sault aux Récollets, dans le comté d'Hochelaga, et cette partie de la paroisse de Montréal qui se trouve à l'est de la prolongation de la rue St. Denis, le comté de Laval, cette partie de la cité de Montréal qui se trouve à l'est des rues Bonsecours et St. Denis et de leur prolongation.
Victoria.....	Le reste de la cité de Montréal, la paroisse non comprise.
Rigaud.....	Le reste de la paroisse de Montréal et les comtés de Jacques Cartier, de Vaudreuil et de Soulanges.
De Salaberry.....	Le reste du comté de Chateauguay, le reste du comté de Huntingdon, et le comté de Beauharnois. (19, 20 V. c. 140, <i>Cédule A.</i>)